

Engagement étudiant sans ECTS



École / Prépa
ENSMAC



Niveau d'étude
Bac + 5

Présentation

Code interne : PMU9-ENGAE

Description

Il s'agit de valider les compétences, connaissances et aptitudes que l'élève a acquises dans l'exercice des activités suivantes et qui relèvent de celles attendues dans son cursus d'études :

- activité bénévole au sein d'une association,
- activité de promotion de l'école ou de l'établissement,
- implication au service de l'école ou de l'établissement
- activité professionnelle,
- activité militaire dans la réserve opérationnelle,
- engagement de sapeur-pompier volontaire,
- service civique,
- volontariat dans les armées,
- participation aux conseils de l'établissement et des écoles, d'autres établissements d'enseignement supérieur ou des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Objectifs

Si un élève souhaite valider son engagement dans des activités relatives à la vie associative, sociale ou professionnelle, il doit en faire la demande en début de semestre (S5 à S9) ou d'année (1A ou 2A) auprès de la direction des études. Selon le type d'engagement et la durée, la valorisation pourra être faite en cours de cursus avec des ECTS associés (en FISE) ou *via* le supplément au diplôme (module engagement étudiant du S9 en FISA et FISE).

En fonction des activités, un cahier des charges sera établi précisant les compétences à acquérir au cours du semestre ou de l'année. Un comité validera en fin de période l'acquisition ou non des compétences visées. Si le contrat est rempli, le module sera validé au semestre 9, quel que soit le moment où les activités ont été réalisées.

Pré-requis obligatoires

Avoirs eu une activité bénévole (engagée) au cours des 3 années passées à l'école, dans l'école ou hors école.

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Evaluation de compétences					Si NVAL, les élèves devront rendre un autre rapport.

Infos pratiques

Contacts

Marguerite Dols-Lafargue

✉ Marguerite.Dols@bordeaux-inp.fr